



4 JOURS (2x2 jours)

Paris, les 5 et 6 mars, puis 27 et 28 mars

Nantes, les 6 et 7 novembre, puis 21 et 22 novembre

DRIT DU TRAVAIL, CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE ALISFA, MIEUX LES CONNAÎTRE, POUR MIEUX LES APPLIQUER (1/2)

La Convention Collective Nationale (CCN) Alisfa complète la législation du travail par des dispositions propres à notre champ. Elle fait régulièrement l'objet d'avenants destinés à modifier ou adapter son contenu au regard des évolutions législatives et réglementaires ou des négociations nationales paritaires. Bien que le texte soit à la disposition de tous, son appropriation reste complexe. Cette formation propose de mieux la comprendre, pour mieux l'appliquer.

MODULE 1

Comprendre le cadre du contrat de travail et la CCN Alisfa

- Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?
- La place de la CCN, son articulation avec la loi
- Les accords d'entreprise, nouveau contexte : que faire et comment ?

Identifier les droits et les obligations de l'employeur

- L'obligation de santé et de sécurité
- L'évaluation du travail : l'entretien annuel
- Les obligations de formation : l'entretien professionnel
- Les documentations et les affichages obligatoires

La Classification et la rémunération

- Les 15 emplois-repères et les 8 critères de positionnement
- La Rémunération Individuelle Supplémentaire (RIS) et la Rémunération Minimum de Branche (RMB)
- La révision quinquennale des pesées

Embaucher et choisir le contrat adapté

- Les règles et procédures d'embauche
- La période d'essai
- Le contrat de base : le CDI
- Les CDD utilisables dans la branche
- Les contrats à temps partiels et les contrats à temps aménagés
- Les modifications du contrat de travail



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les spécificités de la CCN Alisfa
- Connaître les textes règlementaires et les appliquer
- Être capable de répondre aux situations dans lesquelles le droit du travail et la CCN Alisfa s'appliquent



PUBLIC

Administrateurs, Directeurs, Responsables RH



PRIX

1060 € (soit 265 € par jour) pour les adhérents

1180 € (soit 295 € par jour) pour les non adhérents



LES PLUS DE LA FORMATION

- Une formation très complète pour s'approprier les spécificités de la Convention Collective Nationale Alisfa
- Un exemplaire relié de la CCN est remis à chaque participant



POUR ALLER PLUS LOIN...

- Actualité du droit du travail et de la Convention Collective p.20
- Le système de classification et de rémunération de la CCN Alisfa, comment les mettre en œuvre p.24



Organisez cette formation dans votre région !
 Pour en savoir plus, contactez-nous :
 formation@snaecsa.com ou au 01 58 46 13 40



4 JOURS (2x2 jours)

Paris, les 5 et 6 mars, puis 27 et 28 mars

Nantes, les 6 et 7 novembre, puis 21 et 22 novembre

DRIT DU TRAVAIL, CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE ALISFA, MIEUX LES CONNAÎTRE, POUR MIEUX LES APPLIQUER (2/2)

MODULE 2

Organiser le travail en tenant compte des durées légales et des dispositions de la CCN

- Les durées maximales de travail et le travail effectif
- La mise en place des horaires, leur contrôle, leur modification
- Les pauses, les déplacements, les astreintes
- Le travail en soirée, le dimanche, et les séjours
- Les heures supplémentaires, les obligations, les compensations
- Le temps partiel et les heures complémentaires
- L'aménagement du temps de travail : quoi, comment ?

Les suspensions du contrat

- Les congés payés annuels, calcul et prise des congés
- Les congés conventionnels
- Les jours fériés et autres congés
- Les arrêts de maladie, le système de prévoyance et de mutuelle

Le droit disciplinaire

- Reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute et distinguer les différents types de fautes
- Connaître les sanctions prévues par la CCN
- Les motifs, les faits avérés, les preuves
- Les délais, les prescriptions

Les modes de rupture de contrat

- Le licenciement pour faute : la convocation à l'entretien, l'entretien, la lettre de licenciement
- Les autres ruptures à l'initiative de l'employeur
- Les ruptures à l'initiative du salarié
- Les ruptures négociées
- Les licenciements pour motifs personnel non-disciplinaires : licenciement pour inaptitude, pour insuffisance professionnelle, le licenciement économique



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les spécificités de la CCN Alisfa
- Connaître les textes règlementaires et les appliquer
- Être capable de répondre aux situations dans lesquelles le droit du travail et la CCN Alisfa s'appliquent



PUBLIC

Administrateurs, Directeurs, Responsables RH



PRIX

1060 € (soit 265 € par jour) pour les adhérents

1180 € (soit 295 € par jour) pour les non adhérents



LES PLUS DE LA FORMATION

- Une formation très complète pour s'approprier les spécificités de la Convention Collective Nationale Alisfa
- Un exemplaire relié de la CCN est remis à chaque participant



POUR ALLER PLUS LOIN...

- Actualité du droit du travail et de la Convention Collective p.20
- Le système de classification et de rémunération de la CCN Alisfa, comment les mettre en œuvre p.24

Organisez cette formation dans votre région !
 Pour en savoir plus, contactez-nous :
 formation@snaecso.com ou au 01 58 46 13 40